



CONSEIL COMMUNAL DU 27 JUIN 2023

Procès-verbal

Le Conseil communal s'est réuni ce mardi 27 juin 2023 à 19h30.

Étaient présents : **Henri CHRISTOPHE, Bourgmestre – Président**
Sandrine MALCHAIR, Carole NACHTERGAELE, Anny DEVILLERS, Échevines
Marie-Rose THIRIONET, Brigitte ROBERT, Marc PATERKA, Xavier JARBINET, Valérie DUPAS, Muriel CLAVIR, Philippe DE RIVE, Jean-François MISSAIRE, Conseillers
François PAERMENTIER, Directeur général f.f. - Secrétaire

Excusés : **Raphaël LEBLANC, Muriel CLAVIR, Philippe DE RIVE, Jean-François MISSAIRE, Conseillers**
Danielle JACOB, Directrice générale

* * *

Monsieur le Bourgmestre ouvre la séance à 19.35H et remercie les Conseillers d'excuser l'absence de Messieurs Leblanc, De Rive, Missaire et de Madame Clavir, Conseillers, et de Madame Jacob, Directrice générale.

Séance publique

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Monsieur le Bourgmestre signale aux Conseillers n'avoir reçu aucune demande de point supplémentaire conforme au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

En conséquence de quoi, il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que transmis aux Conseillers.

À l'unanimité, le Conseil adopte l'ordre du jour.

2. Communications diverses

Monsieur le Bourgmestre informe les Conseillers que la société de logements *Home Waremien* change de nom pour devenir '*Habitat Solidaire de Hesbaye*'.

3. Assemblées générales des intercommunales

3.1. ENODIA – Assemblée générale ordinaire

Monsieur le Bourgmestre informe qu'ENODIA tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire le 28 juin 2023 à 17.30h.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'administration – exercice 2022 (comptes annuels statutaires)
2. Approbation du rapport annuel gestion du Conseil d'administration – exercice 2022
3. Prise d'acte des rapports du Commissaire sur les comptes annuels et comptes consolidés de l'exercice 2022
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
5. Approbation des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022
6. Approbation de la proposition d'affectation du résultat
7. Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l'article L1512-5 du CDLD
8. Approbation du rapport de rémunération 2022 du Conseil d'administration établi conformément à l'article L6421-1 du CDLD
9. Décharge aux Administrateurs pour leur gestion lors de l'exercice 2022
10. Décharge au Commissaire (RSM Inter-Audit et LIBRA Audit & Assurance) pour sa mission de contrôle de l'exercice 2022
11. Pouvoirs

Monsieur le Bourgmestre propose d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'ENODIA.

À l'unanimité, le Conseil approuve chaque point à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'ENODIA.

3.2. Zone de Secours IILE - Assemblée générale extraordinaire

Dans la mesure où le quorum de présence requis à l'Assemblée générale extraordinaire du 19 juin n'a pas été rencontré, Monsieur le Bourgmestre informe que la Zone de Secours-IILE tiendra sa prochaine assemblée générale extraordinaire le 18 septembre 2023 à 16.00h.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Adaptation de la forme de la société aux nouvelles dispositions du Code des Sociétés et des Associations (CSA) : adoption de la forme de la société coopérative telle que définie par le CSA
2. Modification de l'objet social de la société (article 2 des statuts) pour redéfinir son but, sa finalité et ses valeurs afin qu'ils soient en concordance avec la nouvelle définition de la société – Rapport spécial du Conseil d'administration justifiant, conformément à l'article 6-86 du CSA, les modifications proposées à l'objet de la société
3. Modification des statuts : mise en concordance avec les dispositions du CSA et autres adaptations diverses (modification des articles 1, 3, 5, 7, 9, 17, 18, 32, 41, 42, 49bis et abrogation de l'article 50 devenu sans objet)

Monsieur Jarbinet indique que l'intercommunale ne doit pas s'étonner de ne pas avoir le quorum requis quand l'assemblée générale se tient à 16.00h.

Monsieur le Bourgmestre propose d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la Zone de Secours-IILE.

À l'unanimité, le Conseil approuve chaque point à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la Zone de Secours-IILE.

4. Marché de service – PIC 2022-2024 – Désignation d'un auteur de projet – Approbation des conditions et du mode de passation

Monsieur le Bourgmestre cède la parole à Madame Nachtergaele pour qu'elle présente ce point.

Madame Nachtergaele explique que ce marché a pour but de désigner un auteur de projet chargé de réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation du Plan d'investissements 2022-2024, à savoir : établissement des plans, estimation chiffrée des différents projets, suivi de l'exécution de la réalisation des projets choisis, etc.

Ce marché étant estimé à 50.000,00 euros TVAC, il est proposé de passer par procédure négociée sans publication préalable. Le Directeur financier a remis un avis favorable.

Monsieur le Bourgmestre propose d'approuver les conditions ainsi que le mode de passation du marché.

À l'unanimité, le Conseil approuve les conditions et le mode de passation du marché 'PIC 2022-2024 – Désignation d'un auteur de projet'.

5. Centrale d'achat du SPW – Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général effectués sur le territoire de la Direction des Routes de Liège et des Communes adhérentes - Décision

Monsieur le Bourgmestre explique qu'il s'agit d'adhérer à la centrale d'achat érigée par le Service Public de Wallonie pour les essais de sols réalisés après les travaux de réfection de voirie.

Pour rappel, adhérer à une centrale d'achat représente une occasion sans précédent pour une commune puisqu'elle se retrouve dispensée de réaliser les démarches de marchés publics.

Monsieur le Bourgmestre propose d'adopter l'adhésion à la centrale d'achat précitée.

À l'unanimité, le Conseil approuve l'adhésion à la Centrale d'achat du Service Public de Wallonie pour 'Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général effectués sur le territoire de la Direction des Routes de Liège et des Communes adhérentes'.

6. PIC 2019-2021 – Emprises Rue de Jeneffe – Autorisation de prise en possession anticipée

Monsieur le Bourgmestre cède la parole à Madame Nachtergaele pour qu'elle présente ce point.

Comme expliqué lors de la séance du 4 octobre 2022, et dans le cadre du PIC 2019-2021, des emprises doivent être réalisées et donc faire l'objet d'une acquisition par la Commune.

Le Comité d'Acquisition – Direction de Liège a été mandaté afin d'effectuer le transfert de propriété. Par ailleurs, les derniers aspects de la négociation en vue de l'acquisition des bandes de terre sont en bonne voie et ne sont pas encore abouties.

Toutefois, avant de pouvoir commencer les travaux, une convention de prise en possession anticipée permettra d'avancer dans ce dossier.

Monsieur le Bourgmestre propose d'adopter la convention de prise en possession anticipée proposée par le Comité d'Acquisition – Direction de Liège.

À l'unanimité, le Conseil adopte la Convention de prise en possession anticipée pour les emprises Rue de Jeneffe.

7. Vérification de l'encaisse du Directeur financier sortant

Monsieur le Bourgmestre cède la parole à Madame Devillers pour qu'elle présente ce point.

Madame Devillers signale que Madame la Commissaire d'arrondissement a procédé à la vérification de l'encaisse de sortie entre la Directrice financière sortante et le Directeur financier entrant, en date du 8 mai 2023.

Aucune remarque n'a été formulée par Madame la Commissaire.

Monsieur le Bourgmestre propose d'approuver la vérification de caisse de sortie.

À l'unanimité, le Conseil approuve la vérification de l'encaisse du directeur financier sortant.

8. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Monsieur le Bourgmestre propose aux Conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023.

À l'unanimité, le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023.

Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique à 19.48H.

Huis clos

L'ordre du jour étant apuré, Monsieur le Bourgmestre lève la séance à 20.00H.

* * *

Par le Conseil,

Le Secrétaire f.f.,

Le Bourgmestre,

François PAERMENTIER

Henri CHRISTOPHE